

COLOMBIER 2012



**B
U
L
L
E
T
I
N**

**C
O
M
M
U
N
I
T
Y**

LE MOT DU MAIRE

DANS LE BULLETIN de l'an dernier, je vous exposais tous les projets de l'équipe municipale pour l'année 2011, et beaucoup se sont réalisés, comme la création de la piste de la Sarazinière d'une longueur de 1km450. Les travaux ont pris un peu de retard, sachant que pour un tel projet, il faut environ 2 ans. Nous avons lancé l'opération en 2009, et fin 2011 les travaux commencent. Nous serions donc dans les temps. Pour pouvoir commencer ceux-ci, il faut l'accord des propriétaires, des financeurs, du Conseil Général pour la sortie sur la départementale, de la police de l'eau pour le passage à gué pour traverser le ruisseau Combarot. Il faut aussi l'avis du Scot, de l'Etat, du Parc du Pilat, étant donné que la piste était liée à notre révision de la carte communale. Lorsque toutes ces démarches sont faites on peut lancer les appels d'offres aux entreprises.

Nous avons acheté la salle des fêtes et l'ancien appartement des religieuses à la S.C.I. «Société Civile Immobilière», et cette même société a fait apport à l'A.I.E.C.L. (Association Immobilière de l'Enseignement Catholique de la Loire) des locaux de l'école. Nous allons rencontrer les services du Conseil Général et de la Préfecture courant janvier 2012 pour envisager notre COCS «Contrat Communal Simplifié» ce qui nous permettra de planifier les travaux sur 3 ans avec des financements à la clé, sachant que nous devons impérativement avant 2015 rendre ces locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Je profite de ce bulletin pour remercier le président Monsieur Jean Gilbert et l'ensemble des élus de la Communauté de Communes des Monts du Pilat qui nous ont attribué un Fonds de concours solidarité intercommunale pour l'achat de la salle des fêtes d'un montant de 30000 Euros.

Le programme voirie (goudron) a été réalisé sur 1km500 sur le chemin de Batrenon et St Sabin-le Roure. Cette opération a lieu tous les 2 ans pour 4 communes du canton de Bourg-Argental cette année et 4 l'année d'après, subventionnée uniquement par le Conseil Général.

Suite à la pétition sur la vitesse excessive des véhicules dans le bourg de Colombier, nous avons refait le traçage au sol, marqué des emplacements de stationnement devant les restaurants afin de sensibiliser, on l'espère, les chauffards.

Il y a eu aussi l'extension de la scène et l'achat d'un chapiteau sur le terrain de loisir. L'année 2012 sera plutôt une année de réflexion et de montage de dossiers pour les travaux à envisager à la salle et l'appartement.

L'extension du réseau d'eau sera en fonction des subventions attendues sachant que le taux qui était jusqu'à présent de 60% au Conseil Général a été revu à la baisse, 52%, crise budgétaire du pays oblige.

Une réflexion et d'éventuels travaux seront envisagés sur le hameau de Mizérieux afin de faciliter le passage du chasse-neige l'hiver, et des gros véhicules.

Nous avons deux projets de pistes forestières: une sur Goarnet et une autre sur les crêtes avec la commune de Graix. Elle partirait de la route de la Jasserie pour venir à Beau Girard. Les études de faisabilité seront réalisées en 2012.

SOMMAIRE

Mot du maire.....	2
Infos utiles.....	3
Etat-civil.....	4
Budget.....	5
Travaux.....	6
Débroussaillage.....	7
Communauté communes.....	8/9
Eau.....	10/11
Pilat.....	12
Sitcom.....	13
Pétanque.....	14
Aînés ruraux.....	15
Ecole.....	16
APEL,CUMA, chasse.....	17
SCIC,Festivités.....	18/19
Calendrier 2012.....	20

Je ne terminerai pas ma page d'écriture sans remercier toutes les personnes que je côtoie chaque jour: les présidents d'associations, les bénévoles de la bibliothèque, les membres des Conseils d'administration de l'OGEC et l'APEL, le personnel enseignant qui font un travail remarquable tout au long de l'année.

Je félicite tous ceux et celles qui ont peut-être parfois l'impression de travailler dans l'ombre, et pourtant leurs travaux sont importants pour la collectivité. Je remercie toute l'équipe municipale, mes deux adjoints Elisabeth et René; et bien sûr Martine et Eric qui réalisent leur mission avec un sérieux exemplaire et une disponibilité sans faille, toujours dans la bonne humeur. J'ai une pensée toute particulière pour les personnes âgées, malades, parfois hospitalisées, les personnes qui ont des difficultés à se déplacer et qui sont parfois seules.

JE CONCLURAI EN SOUHAITANT LA BIENVENUE À TOUTES LES NOUVELLES FAMILLES QUI S'INSTALLENT SUR LA COMMUNE, ET QUI CONTRIBUENT DE CE FAIT AU BON DÉVELOPPEMENT DE CETTE DERNIÈRE.

Je souhaite aux 317 croquantes et croquants (recensement 2009) tous mes voeux de bonne et heureuse année 2012, ainsi qu'à vos proches.

Jean-Paul VALLOT



INFOS UTILES!

MAIRIE

Téléphone:
04 77 51 54 23

Fax:
04 77 51 59 27

Mail:
colombier.mairie@wanadoo.fr



TÉLÉPHONE DES ÉLUS:

Jean-Paul Vallot:
04 77 51 55 69

Elisabeth Méjean:
04 77 51 58 32

René Oriol:
04 77 51 57 85

DÉNEIGEMENT

Les élus chargés du déneigement sont
Jean-Paul Vallot,
Cyril Duclos,
Jean-Luc Rouchouze,
André Gache

SECRÉTAIRE:
MARTINE BERLIER
04 77 51 52 16

BUS

Le jeudi, un car dessert le
marché de
Bourg-Argental.

DEPART

**Colombier, Place de la
mairie, 9h25**

RETOUR

**Bourg-Argental, Place de
la Bascule, 11h45**

EMPLOI DU FEU ECOBUAGE

Du 1^{er} mars au 30 avril : **INTERDIT**
Du 1^{er} mai au 30 juin : autorisé avec
demande obligatoire en mairie.
Du 1^{er} juillet au 30 sept. : **INTERDIT**
Du 1^{er} octobre au 28 février : autorisé avec
demande obligatoire en mairie.

Les propriétaires doivent déposer une
déclaration en mairie, 5 jours francs avant
la date prévue pour l'opération
d'écobuage.



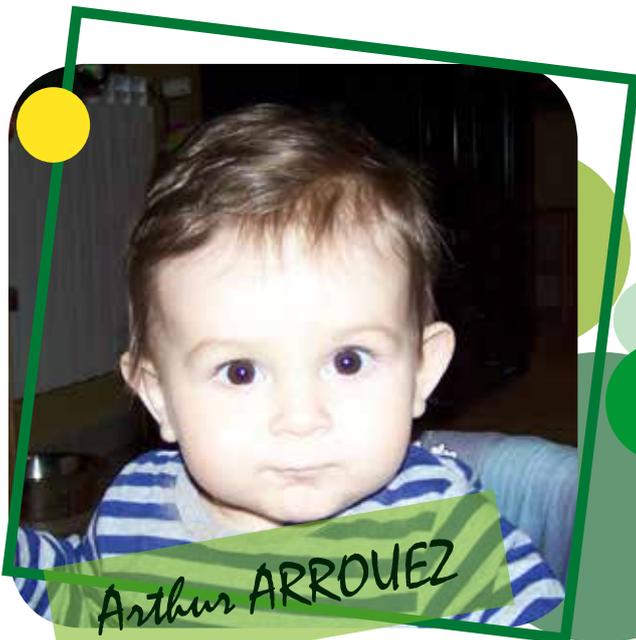
BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a de nouveaux horaires : désormais nous ouvrirons les deuxièmes dimanches de chaque mois de 9h45 à 10h15 (après la messe), ainsi que chaque semaine, les vendredis de 16h30 à 17h30.

Ceux qui souhaitent participer aux permanences et à l'étiquetage des livres seront également les bienvenus!



Naissances



Arthur ARROUEZ

«Les Roches»
né le 10 AVRIL 2011



Elsa BERNE

«Les Fougères»
née le 9 JUILLET 2011

Décès

François LECORNU

décédé le 01/03/2011 à Saint-Chamond,
domicilié à « La Brethière »

Marinette RIVORY née RAMEL

décédée le 08/04/2011 à Colombier,
domiciliée à « Vilette »

Jacqueline RAMAGE née LIABOT

décédée le 06/05/2011 à Saint-Etienne,
domiciliée au « Bourg »

Anaïs COMBE née VANEL

décédée le 14/05/2011 à Bourg-Argental,
domiciliée aux « Valottes »

Georges MOUTOT

décédé le 29/05/2011 à Colombier,
domicilié à Saint Pierre de boeuf

BUDGET GENERAL

PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Entretien de voirie :	15 700,20 €
Prime d'assurances :	3 205,55 €
Maintenance :	3 609,54 €
Energie-Electricité :	2 027,18 €
Salaire brut personnel titulaire :	25 109,93 €
Indemnités brutes élus :	11 968,96 €
Cotisations Services Incendie :	6 862,00 €
Intérêts des emprunts :	6 777,86 €
O.G.E.C. – Ecole COLOMBIER :	17 808,00 €
A.P.E.L. – Ecole COLOMBIER :	943,00 €
Subventions aux Associations :	
A.D.M.R. St Julien-Molin-Molette :	150,00 €
Ecole musique de Bourg-Argental :	467,13 €
Amicale de Pétanque, CUMA,	
Club Loisirs-Amitiés, Société de Chasse,	
Sporting Club Pirailon :	77,00 € chacune
Souvenir Français :	15,00 €

PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Coupe de bois :	4 525,26 €
Contributions directes :	38 154,00 €
Dotation Globale de fonctionnement :	48 625,00 €
Dotation Solidarité Rurale :	11 272,00 €
Dotation Elu Local :	2 793,00 €
Taxe addit.aux droits mutation :	16 662,00 €
Att.Fond départ.tax.e professionnelle :	8 546,00 €
Loyer presbytère :	14 953,99 €

BUDGET- Eau et Assainissement

EXPLOITATION – PRINCIPALES DÉPENSES

Entretien et réparation des réseaux :	5 832,43 €
Analyses d'eau :	541,69 €
Aide technique MAGE et SATEP :	300,00 €
Intérêts des emprunts :	3 483,93 €
Redevance Prél.eau Agence Eau :	673,53 €
SIANC du PILAT :	556,00 €

EXPLOITATION – PRINCIPALES RECETTES

Vente d'eau :	13 269,21 €
Redevance assainissement :	5 288,45 €
Partic.Raccord.réseau assain.collectif :	3 038,98 €

INVESTISSEMENT – PRINCIPALES DÉPENSES T.T.C.

Capital des emprunts :	26 388,49 €
Carte communale :	6 421,01 €
Pose 3 lampes éclairage public :	808,53 €
Achat de la Salle des Fêtes :	83 902,54 €
Achat appartement :	21 186,18 €
Réfection Mur de « L'Arrivée » :	4 333,35 €
Achat Matériel et outillage :	396,00 €
Travaux Marquage au sol – Le Bourg :	2 354,72 €
Achat Unité Centrale et imprimante :	990,40 €
Achat Chapiteau et construction stand :	6 445,89 €
Reprise Mur de « La Couëtte » :	30 572,38 €
Travaux chemin « La Loge » :	1 794,00 €
Travaux chemin « Le Crêt de la Garde » :	1 196,00 €
Travaux chemin « Les Vials » :	1 502,18 €
Voirie 2011 – Chemin de « Batrenon » :	23 768,45 €
Voirie 2011 – Chemin du « Roure » :	55 234,37 €

INVESTISSEMENT – PRINCIPALES RECETTES

Remboursement F.C.T.V.A. :	15 579,48 €
Emprunt Salle des Fêtes :	52 000,00 €
Emprunt Appartement :	25 000,00 €
Subvention Conseil Général Loire- Mur « de la Couëtte » :	17 721,00 €

INVESTISSEMENT – PRINCIPALES DÉPENSES

Capital des emprunts :	4 589,79 €
Diagnostic foncti.réseau ass.collectif :	1 913,60 €
Achat 10 compteurs eau :	556,02 €
Avant Projet extension réseau eau potable :	4 544,80 €
Maîtrise œuvre trav.réhab. réseau ass.collectif :	962,78 €

INVESTISSEMENT – PRINCIPALES RECETTES

Remboursement F.C.T.V.A. :	1 007,02 €
Subvention Agence Eau – diag.fonct.réseau assainissement collectif :	4 200,00 €
Subvention Conseil Général Loire – diag. fonct.réseau assainissement collectif :	2 520,00 €

Travaux communaux

ENFIN À L'ABRI !



La mairie a fait l'acquisition d'un grand châpiteau que vous avez pu voir cet été près du terrain de boules.

NOUS AVONS ÉGALEMENT CONSTRUIT une scène que nous avons couverte d'un toit en dur grâce au concours de nombreux bénévoles qui nous ont apporté matériaux et main d'oeuvre.



POUR ACCÉDER PLUS FACILEMENT à ces installations l'escalier en pierres jugé dangereux a été cimenté. La circulation a été ralentie en centre bourg grâce à la création de places de stationnement et de panneaux qui imposent une circulation alternée sur une centaine de mètres. Ces dispositions ont été prises à la suite d'une pétition d'usagers inquiets pour la sécurité des piétons. Nous avons dû renouveler le matériel informatique du secrétariat devenu obsolète (voir photo page 3). De nombreux travaux ont été effectués sur les voies communales : revêtement chemin de Batrenon, chemin du Roure en direction de St Sabin, réfections des pistes de la Croix de la Loge, du Crêt de la Garde, de Lacat, chemin d'accès aux Vials...

Des coupes ont été effectuées aux communaux, 360 m³ ont été débardés.

Travaux prévus

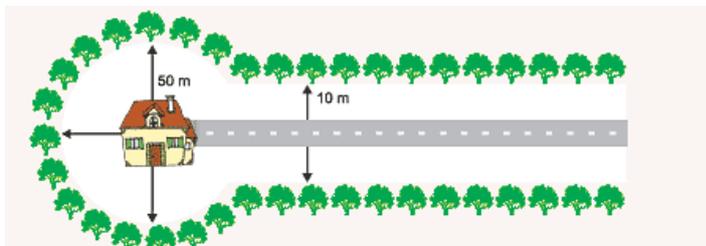
- Élargissement du chemin de Mizérieux
- Remplacement des réverbères du bourg afin d'optimiser l'éclairage public en économisant l'électricité
- Création d'une piste forestière à Goarnet, et aux Crêts de Beaugirard (pont de bois) avec Graix
- Réfection des égouts, travaux sur la salle des fêtes et l'appartement attenant...



Réfection du mur de soutènement de la route à l'Arrivée

Débroussaillage

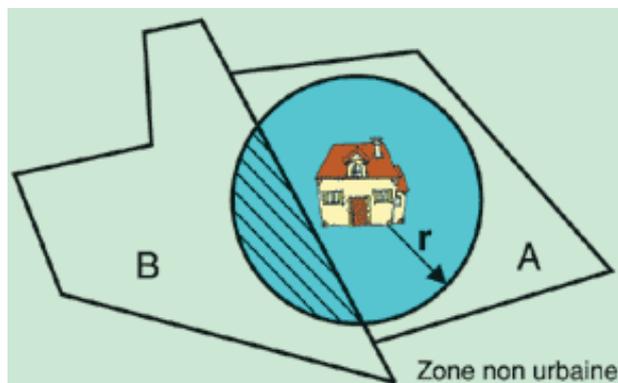
LA COMMUNE DE COLOMBIER vient d'être classée à **risque d'incendie**, ce qui rend le **débroussaillage obligatoire** dans les zones situées à moins de 200 m des forêts, landes, plantations ou reboisements; à 50 m des constructions et installations de toute nature, et à 10 m des chemins d'accès. Les travaux sont à la charge des propriétaires. Si ceux-ci n'exécutent pas ces travaux, la commune doit le faire d'office aux frais des propriétaires.



LES DIFFÉRENTS CAS DE VOISINAGE

● LE VOISIN N'EST PAS OBLIGÉ DE DÉBROUSSAILLER :

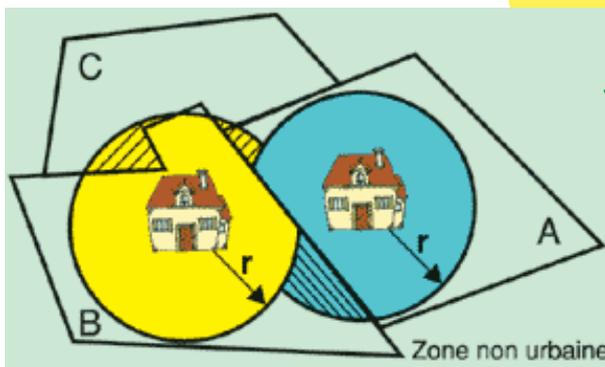
Si votre voisin n'a pas d'habitation sur son terrain, il n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler. Le débroussaillage vous incombe dans la limite de 50 mètres de rayon. Par conséquent, il vous faut l'accord du propriétaire, que vous obtiendrez par demande écrite adressée par lettre recommandée avec accusé de réception. S'il refuse ou ne répond pas, une procédure de référé auprès du Tribunal de Grande Instance peut être engagée afin de permettre l'exécution des travaux.



- Le propriétaire A doit débroussailler sur un rayon de 50m autour des bâtiments. Sa limite de parcelle étant située, en partie, avant ces 50m, il devra débroussailler également chez le propriétaire B.

● LE VOISIN EST OBLIGÉ DE DÉBROUSSAILLER:

- Le propriétaire B doit débroussailler sur un rayon de 50m autour des bâtiments. Sa limite de parcelle étant située, en partie, avant ces 50m, il devra débroussailler également chez A et C.



- Le propriétaire C ne possède aucune bâtisse sur cette parcelle. Il n'est donc pas soumis à l'obligation de débroussaillage.

Débroussailler, ça veut dire :

- Laisser minimum 2 m entre chaque arbre (au niveau de la couronne)
- Détruire les herbes basses et les buissons
- Élaguer les arbres sur une hauteur de 2 mètres
- Retirer les arbres morts
- Couper les branches situées à moins de 5 m d'un mur ou d'un toit
- Évacuer les branches et broussailles

RAPPEL: Désormais, le débroussaillage est obligatoire.

L'Accueil Petite Enfance sur les Monts du Pilat

UNE NOUVELLE STRUCTURE a ouvert ses portes le 5 septembre 2011 sur la commune de Jonzieux. Il s'agit d'une crèche de 12 places, dans un ancien bâtiment rénové qui permet aux plus petits d'être accueillis dans de très bonnes conditions.

Un Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE) offre des services sur l'ensemble du territoire et a pour missions d'informer, de soutenir, et d'accompagner les parents et assistants maternels. La Communauté de Communes a pris la compétence et exerce ce service en direct depuis le 1er juillet 2011.

Le RAMPE propose des temps d'accueil pour les enfants et les Assistants Maternels sur différentes communes du territoire.



Les moyens de modes de garde pour les enfants de 0-4 ans !

- une crèche sur la commune Bourg-Argental « Les Galapiats », 20 places,
- une crèche sur la commune de St-Genest-Malifaux « Les Loupiots », 18 places,
- une crèche sur la commune de Planfoy « Les Lucioles », 18 places, construite et ouverte en 2010,
- un jardin d'enfants sur la commune de Bourg-Argental, 16 places

Des permanences ouvertes aux futurs parents et parents, aux candidats à l'agrément d'assistants maternels et aux assistants maternels, ont lieu :

- les mardis de 13h30 à 18h à Bourg-Argental dans les locaux de la Communauté de Communes
- les jeudis de 13h30 à 18h à la Forge à St-Genest-Malifaux (hors vacances scolaires).

Le jardin d'enfants a quitté l'école maternelle publique. Les enfants sont désormais accueillis dans un bâtiment annexé au collège du Pilat sur Bourg-Argental. Des places restent disponibles.

QUEL QUE SOIT VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE, VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE BÉNÉFICIER DE L'ENSEMBLE DES STRUCTURES PETITE ENFANCE DU TERRITOIRE !

CONTACTS UTILES

Coordinatrice Petite Enfance : **Léonie SAULNIER / 04 77 39 79 88**

Responsable RAMPE : **Caroline PRIVAT / 06 71 65 96 94**

Directrice des crèches et jardins d'enfants de Bourg-Argental : **Sylvie SAUVIGNET / 04 77 39 62 51**

Directrice des crèches de St-Genest-Malifaux, Planfoy et Jonzieux : **Maryse CHOMARAT / 06 86 59 20 30**

Quelques infos sur les activités des enfants et des jeunes

LE SECTEUR JEUNES de l'Espace Déôme a ouvert ses portes au mois de juillet 2011. Destiné à tous les jeunes du canton de 11 à 17 ans, il propose: des sorties ponctuelles, de soutenir et accompagner les jeunes dans la réalisation de projets sportifs, culturels, solidarité (ciné, voyages, fêtes...) et l'ouverture d'un accueil jeunes à partir de janvier 2012.

Plusieurs activités ont déjà eu lieu dont une rencontre pour les jeunes de Colombier le 19 novembre autour d'un repas partagé et une après midi consacrée à divers jeux, le tout dans une excellente ambiance. Pour les enfants de 4 à 10 ans, comme chaque année, outre les activités proposées par le centre de loisirs durant les vacances scolaires au centre social sur Bourg-Argental et durant le mois de juillet à St Julien Molin Molette, une activité d'arts plastiques a eu lieu à Colombier en 2011 avec une sortie au Musée Canson. En 2012, c'est une activité théâtre qui est programmée tous les mercredis matin, probablement de mars à mai avec une sortie en lien avec le théâtre. Les dates et modalités d'inscription vous seront communiquées en temps utile. Rappelons que la commune de Colombier est partenaire et engagée financièrement comme toutes les autres communes sur toutes les actions en lien avec l'enfance et la jeunesse.



Projet de développement éolien

LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN de Taillard suit son cours.

Suite à la consultation des collectivités et l'instruction des services de l'état, des avis de la CDNPS (Commission Départementale Nature, Paysages et Sites) et du CODERST (Conseil de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques), le préfet a donné son accord à la Zone de Développement Eolien le 17 octobre dernier, garantissant: le tarif de rachat, une puissance maximale de 30Mw et la capacité de raccordement.

Dans le même temps, les démarches de concertation et de prises de connaissance des questions relatives à l'éolien ont continué. Des professionnels de la filière ont été rencontrés.

Les habitants de Burdignes, de Saint-Sauveur-en-Rue, les élus du Conseil communautaire et les membres de l'association Energie Communes ont visité le 3 septembre le Parc éolien de Saint-Jean-Lachalm (43) en présence du maire de la commune et de l'exploitant.

Le Parc de Saint-Jean-Lachalm comporte 9 éoliennes de 2MW et produit annuellement l'équivalent de la consommation électrique de 12 000 foyers (de 3 personnes hors chauffage).

Il est implanté pour partie sur une forêt sectionnale. Le projet a permis la création d'une Maison du Terroir et des Energies Renouvelables, servant à la fois d'outil pédagogique et de point d'accueil touristique pour le territoire. A ce bâtiment est adossé un local d'exploitation où deux techniciens ont été recrutés pour assurer la maintenance des parcs éoliens du secteur.

ET LA SUITE?

Le 6 décembre, le Conseil Communautaire a approuvé la prochaine étape : un appel à projet afin que la Communauté de Communes retienne un partenaire pour le développement éolien et permette d'engager les études de faisabilité: mesures de vent, études environnementales et paysagères...

*La Communauté de Communes continuera dans les
mois qui viennent à associer la
population à la démarche et aux études à venir.*





SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DU PILAT

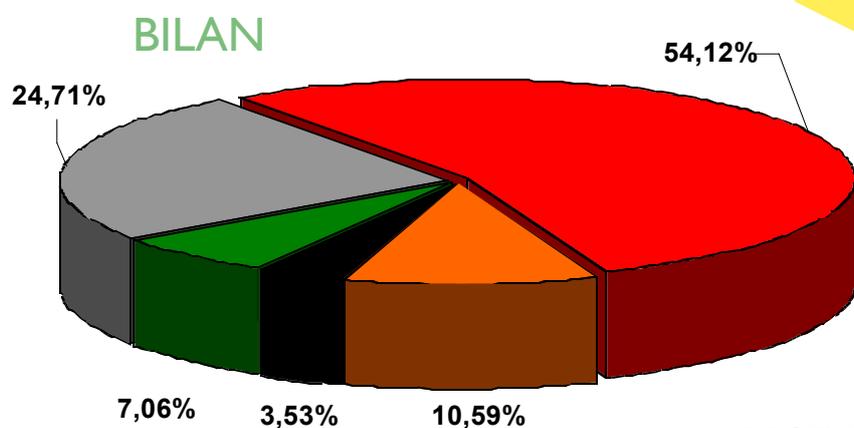
2 rue Benaÿ – 42 410 PELUSSIN – Tél. 04 74 20 64 75 – e-mail : contact@sianc-pilat.fr

COMMUNE DE COLOMBIER

BILAN DES CONTROLES TECHNIQUES DES INSTALLATIONS EXISTANTES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ce bilan a pour objet de vérifier que le fonctionnement des ouvrages est satisfaisant, qu'il n'entraîne pas de pollution environnementale, ne porte pas atteinte à la santé publique et n'entraîne pas d'inconvénients de voisinage (odeurs notamment).
85 installations ont été visitées, 27 restent à faire.

SIANC du PILAT
M. John JOUBERT
Responsable du service
2, rue Benaÿ
42410 PELUSSIN
Tél. : 04 74 20 64 75
Courriel : jjoubert@sianc-pilat



LEGENDE

Dispositifs à fonctionnement non acceptable au regard de la salubrité publique et/ou de la pollution du milieu

Non Urgent : 9

Urgent : 46

Avis défavorable en raison de l'inaccessibilité des ouvrages et du manque d'informations.

Dispositifs à fonctionnement acceptable

Dispositifs en bon état de fonctionnement

Bilan des analyses d'eau potable effectuées en 2010 à Colombier.

L'eau distribuée au cours de l'année 2010 a présenté une contamination bactériologique et un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre bactéries coliformes. Elle est conforme aux limites de qualité pour les paramètres physico-chimiques analysés. Le caractère agressif de l'eau distribuée en 2010 pouvait provoquer la corrosion des canalisations et la dissolution de métal tel que le plomb, élément nocif pour la santé.

RAPPEL: Toute connexion entre le réseau public et une conduite alimentée par une autre ressource en eau (puits, source, ouvrage de récupération des eaux de pluie...) est interdite.

Une vanne ne suffit pas. Seule la séparation stricte des canalisations est conforme.

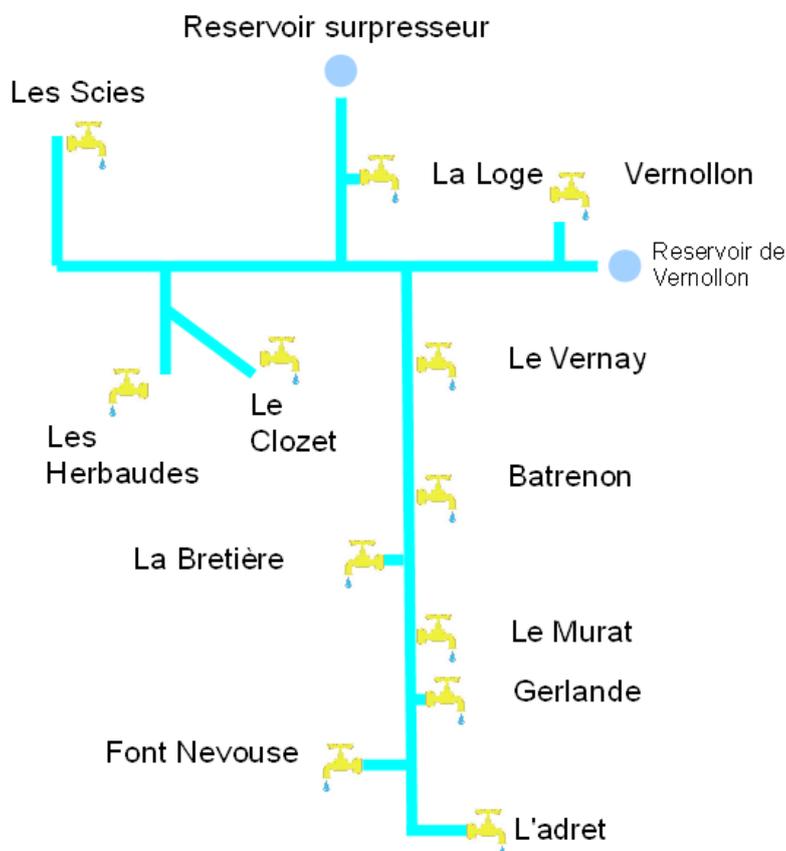
En 2011, le PH de l'eau distribuée sur la commune a été diminué. Ainsi, elle n'est plus corrosive.

PROJET D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE

LA COMMUNE de COLOMBIER envisage d'étendre l'alimentation en eau potable aux hameaux non encore desservis qui sont : Le Crozet – La Fargère – Le Mont – l'Adret – Gerlande – Fontnevouze – Le Murat – La Bretière – Batrenon – Le Prince du Vernay – La Loge – La Rochette – Les Herbaudes – Le Clozet – Les Scies. La desserte se fera depuis le réservoir de Vernollon, ce qui nécessitera la construction d'un surpresseur à « La Loge ». Les hameaux de « La Fargère » et « Le Mont » devraient être alimentés par le réseau d'eau potable de Thélis-la-Combe. Le budget prévisionnel de ces travaux s'élève à : 335 038,00 euros H.T. soit 400 705,00 euros T.T.C..

Une demande de subvention a été adressée au Conseil Général de la Loire et à l'Agence de l'Eau. Les demandes étant nombreuses, elle n'a pu être retenue pour 2011, et sera réexaminée en 2012. Le montant des travaux étant très important, la réalisation de ceux-ci seront en fonction des subventions obtenues, et peut-être par tranches sur plusieurs années.

SCHÉMA DU SECTEUR VERNOLLON-L'ADRET



L'ÉCOLE DE COLOMBIER À LA DÉCOUVERTE D'UN CHANTIER DE RESTAURATION DES BERGES

À L'OCCASION d'un chantier rivière sur la commune de Colombier, les élèves de l'école sont venus découvrir les techniques en génie végétal utilisées et ils ont également participé aux aménagements. En mars 2011, l'équipe rivière du Syndicat des Trois Rivières a réalisé un chantier d'aménagement des berges du ruisseau de Rigueboeuf (affluent du Ternay), en concertation avec la commune de Colombier. Cet aménagement a consisté à stabiliser les encoches érosives présentes en berge menaçant la route communale, par la mise en place de tressages de saules, de pose de boudins de géotextile végétalisés ainsi que le retalutage du haut de la berge.

Lors de la visite de l'école, le chantier a été présenté aux élèves et des ateliers leur ont été proposés :

Atelier 1 : Le tressage de saule.

Les élèves ont d'abord observé la mise en place d'un tressage réalisé par l'équipe rivière pour se familiariser avec la technique. Ils se sont ensuite essayés à sa mise en œuvre pour finalement comprendre rapidement le procédé. Celui-ci permet de protéger la berge contre l'érosion.

Atelier 2 : La fixation du géotextile biodégradable.

Les élèves ont terminé la fixation du géotextile, qui sert à maintenir la terre en attendant la repousse des plantes, en plantant de grosses agrafes en fer dans la terre.

Atelier 3 : La plantation de

boutures de saule. Chaque élève a planté une bouture de saule. Avant de la mettre en terre, il faut vérifier le sens en mettant les bourgeons vers le haut, pour une bonne repousse. Le saule est utilisé pour sa grande capacité de reprise à partir d'un morceau de branche.

En 2012, un entretien de l'aménagement et de la ripisylve du ruisseau sera réalisé par l'équipe rivière du Syndicat des Trois Rivières et des seuils en bois seront implantés dans le lit pour stopper l'enfoncement du ruisseau.

Parc naturel régional du Pilat

■ RÉVISION DE LA CHARTE

QUEL SERA LE CONTOUR du Parc du Pilat en 2013 ? L'heure est venue pour chaque commune de s'engager dans le Parc de demain en approuvant la charte du Parc « objectif 2025 ». Les conseils municipaux devront se prononcer avant le mois de mars 2012. Retrouvez toute l'actualité de la révision de la charte sur :

www.pilat2025.org.

Plus d'informations sur www.parc-naturel-pilat.fr
 Parc naturel régional du Pilat - Moulin de Virieu - 42410 Pélussin - 04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr

■ ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DU PARC DU PILAT

EN COMPLÉMENT de l'Echo des chirats diffusé 2 fois par an dans les boîtes à lettres des Pilatois, le Parc du Pilat crée une lettre électronique. Envoyée par mail aux personnes qui se seront abonnées, elle informe de l'actualité du Parc.

Pour s'abonner, rendez-vous sur www.parc-naturel-pilat.fr

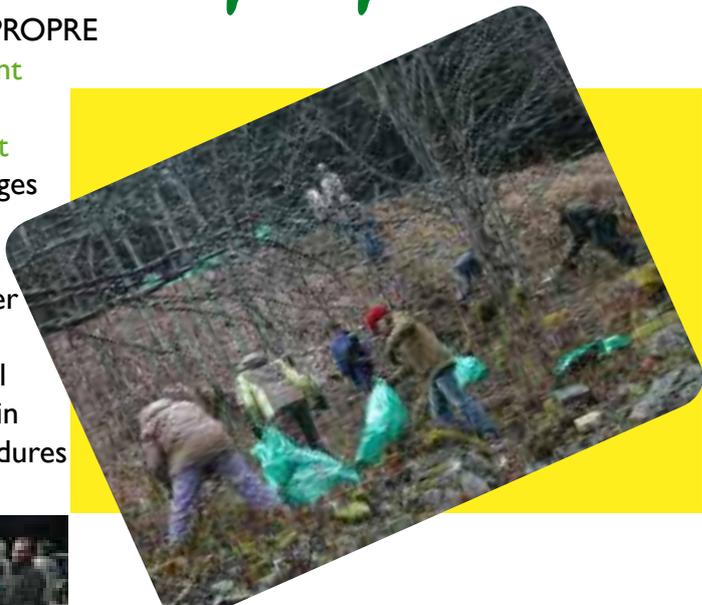
LES PATRIMOINES DU PILAT désormais en ligne! www.pilat-patrimoines.fr, un nouveau site internet pour mieux connaître les patrimoines du Parc du Pilat, qu'ils soient naturels, paysagers ou culturels. Et chacun pourra contribuer à l'enrichissement de ce site... Après la création en 2009 de l'observatoire participatif de la flore, en 2010 de celui des papillons, fin 2011, lancez-vous aux côtés du Parc dans l'inventaire participatif du patrimoine industriel...

Contact : Adeleen Chiles au 04 74 87 52 01 - achiles@parc-naturel-pilat.fr

Opération Pilat propre

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE PILAT PROPRE

et à l'initiative d'APILA, une vingtaine de bénévoles sont intervenus sur plusieurs secteurs de la commune afin d'évacuer les déchets semés par nos prédécesseurs, et nos contemporains indéclicats. Deux anciennes décharges sauvages ont notamment été traitées : au Flat et aux Blaches. Les intervenants, munis de gants et de sacs poubelle fournis par le Parc du Pilat, devaient remonter les objets du fond des ravins en formant une chaîne humaine sur les pentes abruptes et instables. Le travail était d'autant plus pénible que la pluie rendait le terrain glissant. La mairie s'est chargée de l'évacuation des ordures vers la déchetterie de Bourg Argental.



Nous souhaitons saluer particulièrement le courage des bénévoles qui ont fait un travail remarquable pour le bien de tous et qui n'aurait pas pu être effectué autrement qu'à la main.

SICTOM

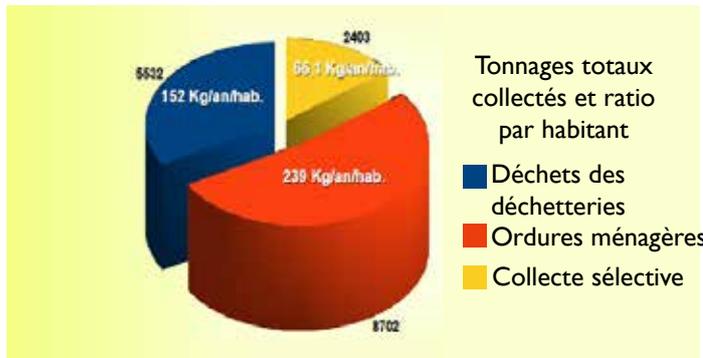
LE SICTOM VELAY PILAT tient à féliciter les administrés qui ont majoritairement intégré le geste de tri à leur quotidien.

Grâce à l'adhésion du plus grand nombre, les tonnages de déchets recyclés sont en nette augmentation sur l'année 2010 et devraient encore augmenter en 2011.

Cependant quelques personnes peu respectueuses de l'environnement et du travail des agents de collecte déposent des déchets aussi surprenants que de la litière, des casques de moto, de la vaisselle ou de l'électroménager dans les bacs à couvercle jaune.



Rappelons tout de même que le service de collecte et de traitement des déchets est financé par les impôts des administrés via la taxe foncière, et que de tels incivismes risquent d'induire une forte augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. En effet, les déchets non conformes aux consignes de tri ne font pas l'objet d'un soutien financier de la part d'éco-emballages alors même que la prestation de tri nous est facturée de la même façon qu'il s'agisse de déchets valorisables ou non. De plus les objets non recyclables doivent être conduits vers une filière d'enfouissement par notre centre de tri qui nous répercute le coût de mise en décharge. Enfin cela peut empêcher le recyclage des autres emballages et conduire à la perte totale du gisement.



Nous en profitons pour vous rappeler que le point vert que l'on peut trouver sur nos emballages n'indique en aucun cas que l'emballage est recyclable. Ce pictogramme indique simplement que l'entreprise qui fabrique le produit emballé participe financièrement au programme de recyclage de nos emballages ménagers (que son emballage soit recyclable ou non). Il n'existe à l'heure actuelle aucun système codifié et globalisé indiquant si l'emballage doit être déposé dans le bac à couvercle jaune ou avec les ordures ménagères.

L'avenir de notre planète est à présent un enjeu mondial auquel chacun peut, et doit apporter sa contribution. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de petits gestes quand nous sommes plusieurs milliards à les faire!



Le sictom, c'est un coût du service de 2608 560 euros, soit 0,19 euros par jour et par habitant.

Les ressources naturelles se font plus rares et plus précieuses et il est impératif de les économiser. Le recyclage permet de préserver les matières premières telles que l'eau, le minerai de fer ou le pétrole, mais pour cela n'oubliez pas que sans tri il n'y a pas de recyclage.

HORAIRES DÉCHETTERIE

Hiver (du 16 septembre au 15 mai)
Lundi et Vendredi de 13h30 à 17h
Mercredi et Samedi de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Été (du 16 mai au 15 septembre)
Lundi et Vendredi de 13h30 à 18h
Mercredi et Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Amicale pétanque de Colombier

MANIFESTATIONS DANS L'ANNÉE 2011

Dimanche 13 Mars:

Assemblée générale.

Dimanche 24 Avril:

Concours de belote
66 doublettes.

Vendredi 1 Avril:

Ouverture de la saison
«vendredi pétanque».

Samedi 7 Mai:

Challenge inter-sociétaires.
Victoire de Bernard Sauzeat
devant Michel Oriol

Dimanche 8 Mai:

Marche aux Setoux
avec le repas pris dans le gîte.

Samedi 4 Juin:

Rencontre avec Bourg-Argental
victoire de Colombier sur Bourg,
avec 19 points d'avance

Samedi 18 Juin:

Rencontre inter-sociétés
«Amicale pétanque/ Le Cercle»
Victoire de Colombier pour la troisième
année consécutive, et acquisition définitive
du trophée.

A partir de 2012 une seule rencontre sera
organisée à tour de rôle entre le cercle
Jeanne d Arc, l'Amicale Pétanque de
Bourg-Argental et l'Amicale Pétanque de
Colombier

30 Juillet:

Voyage sur l' île des Embiers.

Lundi 15 Août:

Concours de pétanque.
76 doublettes, très gros succès avec une
déception: devoir refuser des doublettes par
manque de place.

Dimanche 4 Décembre:

Matinée boudin.



ENCORE UN TRÈS GROS SUCCÈS pour toutes les
manifestations organisées cette année.

Une grande performance a été réalisée dans les
concours environnants par les pétanqueurs de
Colombier, et en particulier les jeunes.

Un grand merci à tous les participants de plus en plus
nombreux, ce qui motive beaucoup l'Amicale Pétanque
pour vous accueillir lors des nouvelles
manifestations de 2012.



Matinée Boudin

*Et tous les vendredis, pétanque avec
un repas à chaque fin de mois!*

Amicalement vôtre....

EN CETTE FIN D'ANNÉE 2011, les responsables du club des Aînés Ruraux « Loisirs Amitié Colombier Graix », retrouvent avec plaisir les pages du bulletin municipal, afin de communiquer avec la population.



Président:
Maurice Degraix
EYMARD
04 77 51 54 65



AG club 24: Tirage des rois après l'Assemblée Générale

L'assemblée générale du 14 janvier a vu l'arrivée de 6 nouveaux membres au conseil d'administration (voir tableau ci-dessous). Les rencontres avec les clubs de Saint-Sauveur et de Saint-Julien se renouvellent chaque année à la satisfaction des participants. A l'occasion du mardi-gras, la venue des enfants de l'école est un grand moment de rencontre intergénérationnelle, et permet aux seniors, après le spectacle des enfants, de montrer eux aussi leurs talents pour la présentation d'un spectacle.

Composition du conseil d'administration :
Degraix Maurice Président-
Combe Auguste 1er vice-Président-
Blachon Jean 2ème vice-Président -
Royet J Louis trésorier-
Oriol Bernard trésorier-adjoint-
Giraudet Marie-jeanne secrétaire-
Brunon Bernard secrétaire-adjoint
Membres : Bernon Jean – Béguet Georges-
Couturier M. Claude –
Caillet Jacqueline- Dasilva Jeaninne –
Lantier Odette – Marsot Germaine-
Oriol Cécile- Mathevet Roger – Vanel Paul.

Les deux concours de belote ont connu une bonne participation. Le repas raclette, le 4 avril, au restaurant La Fontaine a réuni 60 participants qui ont été enchantés, la journée dans le Royans avec balade en bateau et la découverte du jardin des fontaines pétrifiantes fût une belle journée, l'après-midi détente à l'auberge de la Petite Roche, le 27 juin, avec casse-croûte, marqua la fin des rencontres avant les vacances. Le repas annuel à l'auberge « du Tournant » a connu une bonne participation dans une ambiance amicale. Lors de la semaine bleue, le récital Marcel Amont, au Zénith de Saint Étienne offert gratuitement par le conseil général n'a pas eu le succès escompté: seulement 18 adhérents ont participé, et sont revenus enchantés.

Le club se doit aussi de participer aux activités de la Fédération des Aînés Ruraux de la Loire : Assemblée générale de la Fédération, fête de l'amitié à Noirétable, journée des Présidents à Jas... Ces rencontres sont importantes, car elles permettent des échanges avec d'autres clubs... Lors de la journée dinde à Vogüé, le 1er décembre, 32 personnes ont participé dont 24 adhérents, 2 adhérents du club de Thélis, et 6 participants sympatisants. Ce fût une journée magnifique, avec un accueil chaleureux, un hommage à Serge Lama avec le chanteur Alain Sebbah, un repas gastronomique, une ambiance du tonnerre, et en fin de soirée le père Noël arrive pour la distribution de la dinde à chaque participant. **Belle journée!**

Si le club a de nombreuses activités, il permet aussi de nous rencontrer tous les 15 jours dans la bonne humeur, d'entretenir des relations amicales pour nous, retraités parfois isolés ou seuls, de pratiquer des activités au goût de chacun: marche, boules, cartes, tarots, scrabble et autres jeux. Nous échangeons les nouvelles de nos hameaux, bonnes ou mauvaises, ce qui permet de partager des moments de joie ou de trouver du réconfort. La vie du club est importante pour un grand nombre d'entre nous, elle nous offre un après-midi convivial avec boissons et petits gâteaux.

Le conseil d'administration dans son ensemble présente ses meilleurs vœux à toute la population et souhaite que de nouveaux retraités ou pré-retraités nous rejoignent, ils seront accueillis avec joie!



École



UNE NOUVELLE ANNÉE qui s'est achevée et une page tournée pour notre école avec la fermeture d'une classe, malgré le combat mené par les enfants, les parents d'élèves et de nombreux messages de soutien d'habitants de Colombier ou des communes environnantes. Malheureusement le manque d'effectifs a eu raison de toutes nos actions entreprises. C'est donc avec une classe unique que la rentrée s'est effectuée et malgré la morosité ambiante, le travail et les projets ne manquent pas:

■ Tout d'abord, l'assemblée générale annuelle a permis de dresser un bilan financier positif pour l'année 2010/2011, avec un total de dépenses de 44607,76 euros pour un montant de recettes à 48094,31 euros soit un bénéfice de 3486,55 euros.

■ Du côté de l'organisation de l'école : L'ouverture d'une classe dite « passerelle » pour l'accueil des 2-4 ans à compter du 3 janvier 2012.

Les enfants sont pris en charge par une personne qualifiée titulaire d'un diplôme d'éducatrice spécialisée avec un véritable projet de vie pour « grandir et apprendre, et ainsi se préparer à l'école »

■ Du côté de la classe unique, une aide maternelle est présente tous les matins au côté de l'enseignante pour la seconder dans les activités pédagogiques et pour aider les enfants en difficulté . Et bien sûr toujours la garderie périscolaire du matin et du soir (de 7h50 à 8h15 et de 16h45 à 17h10)

Enfin pour limiter les coûts liés à la restauration, cette année les enfants prennent leur repas au restaurant Marsot.

■ Des travaux en projet: depuis début octobre dernier, les locaux occupés par l'école sont la propriété de L'AIECL. Des travaux sont prévus rapidement pour:

- Dissocier les énergies de la partie salle des fêtes avec en particulier l'installation d'un nouveau mode de chauffage plus économique
- Changer les fenêtres pour améliorer l'isolation, changer le portail d'entrée, et d'autres travaux à définir...

■ Sur le plan festif :

Plusieurs manifestations ont été retenues pour 2012 :

- 2 soirées théâtre dont la première le 4 février
- la traditionnelle soirée fougot le 25 février
- un vide grenier le 13 mai 2012
- la fête d'été qui sera maintenue grâce au soutien des autres associations



Classe découverte à Murols

RAPPELONS ENFIN QUE L'ÉCOLE A DÉCIDÉ DE SE CONSTITUER EN COLLECTIF « ECOLES EN CAMPAGNE ». COMME BIEN D'AUTRES ÉCOLES DU TERRITOIRE DES MONTS DU PILAT, AVEC 2 OBJECTIFS MAJEURS : DÉFENDRE L'IMPORTANCE D'UNE ÉCOLE AU SEIN D'UN VILLAGE .PROMOUVOIR LES CLASSES UNIQUES ET MULTI-NIVEAUX.



Fête d'été



A.P.E.L

CETTE ANNÉE, tous les élèves de l'école de Colombier ont pu profiter du bénéfice des manifestations organisées par les parents d'élèves. Les grands sont allés au Planétarium et ont vu deux spectacles. Les petits ont profité de deux spectacles aussi. Fin juin, toute l'école est partie en classe découverte en Auvergne étudier les châteaux forts. Toutes ces sorties ont été financées par l'A.P.E.L à hauteur de 3300 euros. Seule une petite participation financière a été demandée aux familles pour la classe découverte. La somme de 400 euros a été reversée à la paroisse sur le bénéfice de la fête d'été. Pour l'année 2012 de nombreuses manifestations sont prévues. Vu le nombre restreint de familles, la fête d'été ne peut être organisée que par l'école. Aussi, nous sollicitons les associations et toutes les personnes intéressées à venir participer à la fête du village.

Nous remercions les anciens membres du bureau pour leurs nombreuses années de dévouement.

*Le bureau vous souhaite une bonne année 2012
et espère que notre école vive encore!!!*

CUMA

LA CUMA poursuit son activité avec un chiffre d'affaires régulier sur les 5 dernières années, il y a une demande croissante des communes avoisinantes pour l'utilisation de certains matériels comme l'enrubanneuse ou l'épandeur à fumier. De ce fait une extension d'activité a été créée pour faire face à ces demandes, il faut noter aussi un coût de fonctionnement assez compétitif malgré notre petite structure. Cette année nous investissons dans un cover crop, outil qui sera utilisé essentiellement pour déchaumer. L'an dernier nous avons renouvelé la tonne à lisier.

Le bureau

La CUMA nous permet d'utiliser du matériel récent et performant ce qui serait très difficile individuellement vu la structure de nos exploitations.



Société de chasse communale

LA SOCIÉTÉ compte 36 adhérents cette année. Nous sommes à mi-saison de chasse pour l'année 2011-2012, nous espérons abattre encore quelques sangliers car ils font beaucoup de dégâts dans les terrains agricoles. Nous avons déjà prélevé 17 sangliers contre 10 l'an dernier à la même époque. Nous déplorons bien évidemment cette situation, cela nous crée beaucoup de travail supplémentaire pour remettre en état les parcelles dévastées quand cela est possible. Nous avons effectué 55 heures de rebouchage de trous dans les prairies, sans compter les heures effectuées par les agriculteurs eux-même, plus 19 heures de clôture de parcelles. Pour le chevreuil le quota est rempli à 90% à ce jour, l'an dernier 100% en fin de saison.

Cette année pour la sécurité en battue, la société a investi dans une dizaine de miradors.

Le lièvre est toujours en diminution, cette année 13 lièvres ont été prélevés contre 15 l'année dernière, la fermeture a été anticipée. Par contre le cheptel de renards paraît en augmentation malgré la trentaine d'animaux tués la saison dernière. Les battues aux chevreuils étant bien avancées, nous nous concentrerons davantage sur celles aux renards.

LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Le banquet de la société de chasse a eu beaucoup de succès. 72 adultes et 5 enfants, cette année encore tous les habitants et les propriétaires sont conviés, il aura lieu le samedi 31 mars à midi à la salle des fêtes de Colombier. Inscription auprès du président Georges BERNE.

Le concours de belote avec 96 doublettes a battu un record, faute de place nous avons refusé une dizaine de personnes. Cette année il aura lieu le 25 mars.

Le tir aux pigeons s'est déroulé sous un soleil radieux, merci aux participants.

L'assemblée générale du 14 août a élu un nouveau bureau.

Composition:

Président Georges BERNE, vice président Mickael LISANTI, trésorier Marc CLAVEL, trésorier adjoint Joël BERNE, secrétaire Joseph MATRAT, secrétaire adjoint Jean-Paul VALLOT

Membres : Michel CELLARD, Serge MARTEL, Jean Claude RIBEYRON, Louis SAVIN

Agriculteurs non chasseurs: Richard MARTIN, Jean Luc ROUCHOUZE.

Le conseil d'administration présente à toute la population ses meilleurs vœux pour l'année 2012.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE COLOMBIER

POUR L'ANNÉE 2010, aucune rubrique ne figurait sous cet intitulé car aucun accord n'était intervenu entre le diocèse et la SCI. 2011 a apporté le résultat de nos efforts réciproques. En effet, le 6 octobre dernier, deux actes ont été signés chez le notaire de Bourg Argental :

-L'acte de vente de la salle des fêtes et d'un bout de terrain attenant à la commune pour 83000euros.

-L'acte de donation à l'AIECL (Association Immobilière des Ecoles Catholiques de la Loire) des bâtiments (école + appartements des religieuses). L'AIECL a revendu les appartements des religieuses à la commune pour 20000 euros.

Dans cette opération l'OGEC perd les revenus de la salle des fêtes, 3000 euros environ par an. Son propriétaire la SCI lui doit à ce titre une indemnité sous forme de capital de 75000 euros (75000 euros rémunérés à 4% rapportent annuellement 3000 euros). L'OGEC de Colombier ne paie pas de loyer à l'AIECL son nouveau propriétaire mais elle doit assurer toutes les dépenses avec éventuellement l'assistance de l'AIECL. En conséquence l'OGEC aura pour priorité le financement des travaux de rénovation dont la maîtrise d'œuvre sera assurée par un architecte mandaté par l'AIECL. L'étude est en cours et sera bientôt présentée à l'OGEC.

Les discussions ont été longues et difficiles car il s'agissait d'assurer la pérennité de l'école en contrepartie de la donation des bâtiments. Dans le contexte de la société d'aujourd'hui il est difficile de maintenir une école primaire dans un village. L'AIECL s'est engagée sur quatre années.

Que deviennent les 7000 euros de différence entre 75000 et 82000 euros?

3000 euros iront à la rénovation du caveau des religieuses qui ont œuvré sur la commune. Le reste sera conservé par la SCI pour lui assurer une certaine pérennité.

Quelques mots plus personnels pour terminer. Voilà plus de cinquante ans que je préside cette société à la demande de la supérieure de la communauté des religieuses de Colombier, sœur Marthe, en remplacement de Monsieur Victor Gillier, décédé. J'y suis très attaché. Compte tenu de mon âge et de mon état de santé, il faut que je sois remplacé. Je n'ai pas encore trouvé ce remplaçant. Sa tâche ne sera pas lourde car il ne reste plus que les bois et les prés.

Les bonnes volontés peuvent se manifester.

Je vous dis au revoir.

André Lachal

FESTIVITÉS

Toute l'année, dans notre village, les associations organisent des événements conviviaux. Voici un petit rappel de l'ambiance de quelques-unes des festivités de cette année 2011:



MATINÉE BOUDIN



Le réveillon

Repas annuel des Anciens



GYM

La gymnastique pour adultes se poursuit tous les jeudis de 20h à 21h à la salle des fêtes: moment sportif mais aussi de détente auquel ces dames sont très attachées. Des messieurs seraient les bienvenus... ce sera le vœu de la fin pour 2012!

REPAS DE LA PÉTANQUE



Réveillon: la fête bat son plein!



Elections cantonales

VIANDE DE BOEUF en caissettes René Lachal 04 77 51 50 25 (heures repas)	BAR RESTAURANT MARSOT Repas de groupes repas d'affaires 04 77 51 51 90 ouvert du lundi au vendredi le midi	THOMAS MOSNIER Accompagnateur montagne Raquettes, VTT, orientation 04 77 25 72 88 06 88 96 79 71
ASSISTANTES MATERNELLES Marie-Noëlle Berne: 04 77 51 52 19 Béatrice Courbon: 04 77 51 56 42 Annie Vallot: 04 77 51 55 69	GITE «LE CROQUANT» Cellard Mireille 06 30 15 54 36 04 77 51 56 16	BORNE SOPHIE Masseur-Kiné 04 77 93 20 29
FERME DU PRINCE charcuterie fermière 04 77 51 52 45	AUBERGE DE LA CROIX DE SAINT-SABIN bar, restauration, hébergement 04 77 51 50 34	PRO LOISIRS vente de campings-cars et d'automobiles 06 09 77 11 85
AUBERGE DUVERNOLON chambres d'hôtes; gîte de groupes 04 77 515 007	BONNEFOY ANDRÉ Entreprise de travaux forestiers 06 87 74 80 46	SAMBALA ET BAOBAB Enduro, VTT, grimpe d'arbres... 06 81 62 61 89
ROUCHOUZE JEAN-LUC Eleveur bovin (veaux de lait) 04 77 51 58 40 04 29 58 40 55	GUILLAUME SCHMITT Accompagnateur montagne 04 77 51 47 34 www.tracesetcie.com	INSTANT COIFFURE 04 77 51 55 17 16 Rue Neuve saint julien-Molin-Molette
DELMONICO DOREL la pierre dans tous ses états 04 75 03 11 00	FERME GIRODET «LE SAUZET» vente caissettes veaux-boeufs 04 77 51 54 38	ATELIER DE CUIR réparation et création vente chevaux poneys 06 18 87 25 44

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

HIVER, PRINTEMPS, ÉTÉ 2012

Samedi 4 février 2012	Soirée Théâtre A.P.E.L
Samedi 25 Février 2012	Soirée A.P.E.L. Fougot
Dimanche 4 Mars 2012	Concours de belote Loisirs Amitiés
Dimanche 25 Mars 2012	Concours de belote Société de Chasse de Colombier
Samedi 31 Mars 2012.	Repas Propriétaires et Chasseurs
Dimanche 8 Avril 2012	Concours de belote Amicale Pétanque
Samedi 28 Avril 2012	Soirée théâtre APEL
Dimanche 29 Avril 2012	Concours de belote Association Rhône-Pilat
Dimanche 13 Mai 2012	Vide-Grenier A.P.E.L et O.G.E.C.
Dimanche 20 mai 2012	Marche organisée par l'association Vie Libre
Dimanche 1er Juillet 2012	Fête d'été inter-sociétés
Mercredi 15 Août 2012	Concours de pétanque Amicale Pétanque
Samedi 25 et Dimanche 26 Août 2012	Ball-trap Société de chasse

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE GRAIX

Dimanche 1er Avril 2012	Concours de Belote chasse
Mardi 1er Mai 2012	Marche en faveur de la ligue contre le cancer Association Graix-Cœur du Pilat